



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

## La ministre Bibeau annonce de nouveaux programmes qui indemnisent pleinement et équitablement les producteurs de poulet, de dindon et d'œufs

Le 13 avril 2021 – Ottawa (Ontario) – Agriculture et Agroalimentaire Canada

Aujourd'hui, l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a annoncé les détails de deux nouveaux programmes conçus pour stimuler l'innovation et le développement des marchés pour les 4 800 producteurs de poulet, de dindon et d'œufs du Canada. Ces programmes, qui totalisent plus de 691 millions de dollars sur 10 ans, permettent de répondre directement aux demandes des associations de producteurs et ils indemnisent pleinement et équitablement les producteurs des répercussions de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Le **Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs** fournira près de 630 millions de dollars sur 10 ans pour aider les producteurs de volaille et d'œufs grâce à des investissements à la ferme. Les producteurs auront droit à un montant proportionnel à leur contingent. Les projets admissibles sont ceux qui aident les producteurs à se moderniser, à améliorer leur compétitivité et à s'adapter aux préférences changeantes des consommateurs. Ces projets comprennent notamment la construction de nouvelles granges ou la modernisation d'équipement comme les systèmes d'alimentation, d'abreuvement, d'éclairage, de ventilation, de chauffage et de confort qui favorisent l'économie d'énergie et réduisent l'empreinte environnementale. Le gouvernement du Canada versera une contribution pouvant aller jusqu'à 70 % du coût des projets et jusqu'à 85 % pour les jeunes agriculteurs afin d'assurer un avenir prospère aux exploitations agricoles canadiennes. La période de réception des demandes pour ce programme commencera plus tard ce printemps.

Les fonds seront distribués à compter de 2021-2022 et affectés comme suit :

- 347,3 millions de dollars pour les producteurs de poulet;
- 59,6 millions de dollars pour les producteurs de dindon;
- 134 millions de dollars pour les producteurs d'œufs;
- 88,6 millions de dollars pour les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair.

Le **Programme de développement des marchés du dindon et du poulet** fournira, sur 10 ans, 36,5 millions de dollars aux Éleveurs de dindon du Canada et 25 millions de dollars aux Producteurs de poulet du Canada. Ce financement aidera des activités promotionnelles qui permettent de distinguer les aliments produits au Canada grâce à leur réputation comme aliments sains de qualité supérieure produits de façon durable et conforme à des normes rigoureuses en matière de bien-être animal. Le financement sera distribué aux organismes nationaux de l'industrie et ceux-ci soumettront une stratégie pluriannuelle à Agriculture et Agroalimentaire Canada aux fins d'approbation. La période de réception des demandes de ces organismes débutera le 13 avril 2021.



## Citations

« Le gouvernement donne suite à son engagement d'indemniser nos agriculteurs sous gestion de l'offre pour les pertes découlant des récents accords commerciaux. Ces investissements aideront à assurer la croissance et la prospérité continues de nos producteurs de volaille et d'œufs qui aident à maintenir la vigueur et le dynamisme des collectivités rurales du Canada. Nous avons travaillé main dans la main avec l'industrie pour veiller à ce qu'elle reçoive le soutien complet et équitable dont elle a besoin pour s'assurer que les exploitations familiales du pays continuent de prospérer et que les tablettes de nos épiceries regorgent de bons produits canadiens. »

- *L'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire*

« Les programmes annoncés sont les bienvenus et constituent un pas dans la bonne direction de la part du gouvernement pour soutenir les éleveurs de dindon et la gestion de l'offre au Canada. Ces programmes, demandés par nos industries, nous aideront à accroître notre clientèle et le marché intérieur du dindon et, grâce à des investissements à la ferme, à améliorer la compétitivité à long terme en préparation de l'augmentation des importations dans le cadre du PTPGP. Nous sommes très reconnaissants de cet engagement du gouvernement fédéral. »

- *Darren Ference, président, Les Éleveurs de dindon du Canada*

« L'annonce d'aujourd'hui offre à nos agriculteurs de nouvelles possibilités de réinvestir dans leurs exploitations et de planifier pour l'avenir alors qu'ils composent avec les pertes de marché à long terme découlant du PTPGP. En s'appuyant sur les pratiques actuelles, les producteurs d'œufs continueront de jouer un rôle de premier plan dans le mouvement de l'agriculture durable et d'atteindre de nouveaux niveaux d'innovation et d'efficacité. Les Producteurs d'œufs du Canada remercient le gouvernement pour son soutien continu et manifeste de la gestion de l'offre et de notre solide secteur agricole. »

- *Roger Pelissero, président, Les Producteurs d'œufs du Canada*

« Les producteurs de poulet du Canada offrent des produits de la plus haute qualité aux Canadiens. Le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs et le Programme de développement des marchés annoncés aujourd'hui permettront aux agriculteurs de planifier pour l'avenir, de s'adapter aux préférences changeantes des consommateurs et de contribuer aux objectifs du Canada en matière de croissance durable du secteur agricole. Nous tenons à remercier le gouvernement du Canada d'avoir respecté son engagement à indemniser pleinement et équitablement les producteurs de volaille et d'œufs. »

- *Benoît Fontaine, président, Les Producteurs de poulet du Canada*

« Les plus de 240 producteurs d'œufs d'incubation canadiens sont heureux de recevoir des renseignements supplémentaires dans l'annonce d'aujourd'hui sur le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs. Ce programme, qui représente plus de 88 millions de dollars pour notre secteur, atténuera les répercussions de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste en favorisant les investissements dans nos exploitations agricoles pour améliorer l'efficacité, la productivité et la compétitivité. Nous avons hâte de continuer de travailler avec le gouvernement dans le cadre de programmes de ce type afin de soutenir un secteur canadien des œufs d'incubation fort et prospère qui contribue à la sécurité alimentaire et à la durabilité du Canada. »

- *Brian Bilkes, président, Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada*



## Les faits en bref

- Les quatre secteurs de la volaille et des œufs sous gestion de l'offre (poulet, œufs d'incubation de poulet de chair, dindon et œufs) ont généré 4,9 milliards de dollars en recettes monétaires agricoles en 2020, soit 6,8 % de toutes les recettes monétaires agricoles au Canada. Selon l'industrie, le secteur canadien de la volaille et des œufs fournit plus de 140 000 emplois directs et indirects.
- Le gouvernement du Canada demeure déterminé à consulter le secteur concernant une indemnisation pleine et équitable dans la foulée de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).
- Comme les producteurs et les transformateurs dépendent les uns des autres pour réussir, le gouvernement du Canada demeure également résolu à s'attaquer aux répercussions des récents accords commerciaux sur les transformateurs.

## Autres liens

[Le gouvernement du Canada investit pour soutenir les producteurs de lait, de volaille et d'œufs sous gestion de l'offre](#)  
[Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs \(PIFVO\)](#)  
[Programme de développement des marchés du dindon et du poulet](#)  
[Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers](#)

## Personnes-ressources

Jean-Sébastien Comeau  
Attaché de presse  
Cabinet de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire  
[jean-sebastien.comeau@canada.ca](mailto:jean-sebastien.comeau@canada.ca)  
343-549-2326

Relations avec les médias  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Ottawa (Ontario)  
613-773-7972  
1-866-345-7972  
[aafc.mediarelations-relationsmedias.aac@canada.ca](mailto:aafc.mediarelations-relationsmedias.aac@canada.ca)  
Suivez-nous sur Twitter : [@AAC\\_Canada](#)  
Aimez notre page Facebook : [AgricultureCanadienne](#)

## Document d'information

### Programmes d'indemnisation pour les producteurs de poulet, de dindon et d'œufs

Le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs et le Programme de développement des marchés du dindon et du poulet donnent suite à l'engagement du gouvernement du Canada d'offrir une indemnisation complète et équitable aux secteurs sous gestion de l'offre pour les concessions en matière d'accès aux marchés accordées dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).



## Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs

Le [Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs](#) aidera les producteurs canadiens de volaille et d'œufs à faire la transition vers les nouvelles réalités du marché, à accroître leur compétitivité à long terme et devenir plus durable sur le plan environnemental, soit :

- faciliter les investissements faits par les producteurs pour la modernisation à la ferme;
- favoriser une plus grande efficacité et compétitivité;
- aider les producteurs à répondre aux besoins changeants en matière de pratiques de production;
- aider le secteur à mieux relever les défis futurs du marché.

Le programme versera des contributions non remboursables totalisant près de 630 millions de dollars sur 10 ans. Les fonds affectés comprendront notamment :

- 347,3 millions de dollars pour les producteurs de poulet;
- 59,6 millions de dollars pour les producteurs de dindon;
- 134 millions de dollars pour les producteurs d'œufs;
- 88,6 millions de dollars pour les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair.

La période de réception des demandes du Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs commencera plus tard ce printemps. Chaque producteur aura droit à un montant proportionnel à son quota au 1<sup>er</sup> janvier 2021, qu'il pourra utiliser dès qu'il sera prêt à investir. Si les demandes dépassent l'allocation annuelle de financement du programme, elles peuvent être approuvées pour remboursement au cours d'un exercice financier ultérieur afin d'éviter de retarder le début du projet. Les coûts des projets seront partagés entre AAC et le demandeur, AAC contribuant à hauteur maximale de 70 % des coûts du projet.

Les jeunes agriculteurs sont l'avenir du secteur agricole et agroalimentaire du Canada. Afin d'aider les jeunes agriculteurs canadiens à réussir dans leur entreprise, AAC va accorder un ratio de partage des coûts pouvant atteindre 85 % pour les agriculteurs âgés de 35 ans ou moins au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs prendra en compte les coûts admissibles rétroactivement à la date de l'annonce des mesures à l'appui des industries sous gestion de l'offre faite dans le cadre du budget de 2019 (soit le 19 mars 2019). Le programme permettra aux demandeurs de présenter une demande pour des activités admissibles qui ont débuté à compter du 19 mars 2019 (« activités rétroactives »). Bien que le programme permette de telles activités rétroactives, le demandeur assume le risque de ne pas être remboursé si le projet n'est pas approuvé ou si les coûts sont jugés non admissibles.

Aux termes du Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs :

- Un producteur de poulet moyen, qui produit 448,202 kg de poulet par année, aura accès à une somme pouvant atteindre 122 411 \$;
- Un producteur de dindon moyen, qui produit 302,299 kg de dindon par année, aura accès à une somme pouvant atteindre 114 195 \$;
- Un producteur d'œufs moyen, qui produit 654,772 douzaines d'œufs par année, aura accès à une somme pouvant atteindre 111 203 \$;
- Un producteur d'œufs d'incubation moyen, qui produit 3,413,983 œufs par année, aura accès à une somme pouvant atteindre 375 297 \$.



Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada

Canada

Le programme a été élaboré à la suite de vastes consultations avec l'industrie, et AAC veille à ce que des ressources suffisantes soient en place pour répondre à la demande du programme.

### **Programme de développement des marchés du dindon et du poulet**

Le [Programme de développement des marchés du dindon et du poulet](#) contribuera à des activités promotionnelles dirigées par l'industrie qui permettent de distinguer les produits et les producteurs canadiens des importations concurrentielles et de tirer parti de la réputation du Canada en matière de produits sains et de qualité supérieure.

Les demandeurs présenteront une stratégie pluriannuelle (maximum de cinq ans) à AAC aux fins d'approbation. Les fonds serviront aux activités suivantes :

- la publicité et la promotion à l'échelle du secteur;
- les activités de promotion qui renforcent la confiance du public à l'égard des produits de dindon, de poulet et d'œufs canadiens;
- les études de marché;
- le développement ou l'accroissement des publics cibles;
- l'exécution renforcée des activités de développement des marchés en cours;
- les activités favorisant le développement de produits, les tests de produits et la recherche liés à des technologies novatrices de transformation et d'emballage au niveau de la transformation primaire et de la transformation ultérieure;
- l'adaptation des activités courantes de promotion de l'image de marque aux attentes changeantes des consommateurs.

Au cours des dix prochaines années, le programme fournira plus de 61 millions de dollars au secteur du dindon et du poulet. Les fonds seront alloués en fonction de la répartition suivante :

- 36,5 millions de dollars pour les Éleveurs de dindon du Canada;
- 25 millions de dollars pour les Producteurs de poulet du Canada.

Les coûts liés aux activités de marketing seront partagés avec l'industrie, et AAC financera 80 % des coûts de projet admissibles. AAC pourrait financer jusqu'à 90 % des coûts pour des projets particuliers visant à promouvoir l'inclusion et la diversité dans les activités de développement des marchés soutenues par le programme. Ce programme et cette affectation de fonds sont fondés sur les commentaires reçus dans le cadre des consultations auprès de l'industrie qui ont eu lieu plus tôt cette année.